

# RAPPORT ANNUEL

---

## 2024







# Sommaire

---

## **RSF en bref**

Dans le monde

En Suisse

## **Editorial**

### **Classement mondial de la liberté de la presse 2024**

Le journalisme sous pression politique

En Suisse, un environnement législatif insuffisamment protecteur

## **Nos campagnes**

Gaza

Dahphne Caruana Galizia

Julian Assange

Russie

## **Juridique**

Mesures provisionnelles contre L'AGEFI

Le Tribunal fédéral tranche en faveur d'une journaliste de la RTS

Plainte pénale du Département genevois de l'instruction publique contre une journaliste italienne

Condamnation de l'ancien ministre de l'Intérieur gambien

## **Evenements**

Forum des médias romands

3 mai à Zurich

Club Suisse de la presse

Spendenlauf à Bâle

## **Feuille de route 2025**

## **Notre fonds de soutien et de solidarité**

## **Notre organisation**

Assemblée Générale et comité

Le Secrétariat général





# RSF EN BREF

---

## Dans le monde

Basée à Paris, Reporters sans frontières (RSF) est une organisation non gouvernementale défendant la liberté d'informer et la protection des journalistes partout dans le monde. Ses sections à l'étranger, ses bureaux dans dix villes, dont Bruxelles, Washington, Londres et Taipei, et son réseau de correspondants dans 130 pays lui confèrent une forte capacité de mobilisation et d'interpellation ainsi qu'une influence sur le terrain comme dans les ministères et les enceintes où sont rédigées les normes sur la presse et Internet. RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de la Francophonie. A l'occasion du renouvellement de son logo en 2020, Reporters sans frontières a choisi d'opérer désormais sous une seule et même « marque » – RSF –, commune à l'ensemble de l'organisation quelle que soit la langue du pays concerné (en allemand : « RSF Reporter ohne Grenzen »).

## En Suisse

RSF Suisse est une section nationale de RSF. Créée en 1990 et constituée en association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, elle est reconnue d'utilité publique par les autorités du canton de Genève où elle a son siège. Elle défend et promeut les actions et les campagnes de RSF en Suisse et développe ses propres initiatives. Elle est financièrement et



juridiquement indépendante du siège central, mais fait statutairement partie de l'organisation.

RSF Suisse est certifiée par le label de qualité ZEWO depuis 2011. Cette certification a été renouvelée en 2023. Le label ZEWO atteste:

- d'un usage conforme au but de l'association, économique et performant des dons reçus ;
- d'informations transparentes et de comptes annuels certifiés ;
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées ;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.







# EDITORIAL

---

Pour les journalistes, l'accès direct au terrain est l'une des bases de leur métier mais aussi l'une des sources de motivation essentielle au moment de récolter de l'information et de la transmettre. Or un nombre croissant de professionnels des médias, de l'Afghanistan au Nicaragua, du Soudan à la Birmanie en passant par l'Ukraine ou la Biélorussie n'y ont plus droit : ils sont contraints de travailler depuis l'exil, ayant dû fuir leur pays en guerre ou en mains d'un régime autoritaire. Cette tendance ne cesse de se renforcer.

L'an dernier, Reporters sans frontières, au niveau mondial, a alloué 70% de ses fonds d'urgence pour des réinstallations temporaires ou des exils définitifs de journalistes, afin de mettre à l'abri certains d'entre eux face à des menaces de mort, d'emprisonnement ou de représailles physiques et de permettre à d'autres ayant dû fuir dans l'urgence leur région en conflit de se reconstruire, de retrouver un toit et du matériel pour travailler.

Une fois en exil, d'autres obstacles apparaissent : l'incertitude autour des visas et du droit de séjour, les pressions politiques à distance (surveillance numérique, risque d'être attaqué physiquement ou empoisonné), et la frustration de ne pas parvenir à faire son métier comme avant : il est plus difficile de vérifier des informations lorsque l'on travaille coupé de son terrain, on perd aussi progressivement le contact avec son pays d'origine et cela a un impact sur la qualité du travail. On doit constamment veiller à ne pas mettre en danger les connaissances ou les collègues restés au pays avec lesquels on collabore. Ces informateurs prennent, eux, énormément de risques – c'est le cas par





exemple en Russie, où la plupart des médias indépendants contraints à l'exil ont été qualifiés par la justice « d'organisations indésirables » et toute personne collaborant avec eux risque de longues années de prison.

Il est primordial aujourd'hui de soutenir les journalistes en exil car ils continuent d'informer sur des zones qui deviennent de véritables trous noirs informationnels. Ils le font avec détermination et courage malgré le fait que les États autoritaires dont ils sont issus tentent de bloquer leurs contenus et de priver les citoyens de leur droit à une information indépendante.

Un nombre considérable de journalistes déplacés ou en exil comptaient sur l'aide internationale américaine, mais ces fonds ont été gelés par la nouvelle administration. D'autres travaillaient pour des structures financées par l'Agence des Etats-Unis pour les médias mondiaux que le gouvernement américain a commencé à démanteler. Dans ce contexte, il est urgent que les États démocratiques se mobilisent et s'engagent davantage et très concrètement pour la protection des journalistes et des médias en exil.

Reporters sans frontières en a fait l'une de ses priorités et continuera de le faire. L'an dernier, 367 bourses ont été délivrées pour aider à la réinstallation de médias ou de journalistes. Certains projets sont lancés dans des pays limitrophes où les journalistes se réfugient, ainsi RSF a lancé par exemple en 2024 un programme de soutien aux journalistes birmans déplacés en Thaïlande. Alors que la Palestine est devenue le lieu le plus dangereux au monde pour les professionnels des médias, avec plus de 200 journalistes tués depuis octobre 2023, le bureau assistance de RSF a soutenu plusieurs journalistes gazaouis ayant trouvé refuge dans des pays voisins.





La section suisse de RSF n'est pas en reste. Pour nous aussi, cette thématique est cruciale. Notre propre fonds de soutien, créé en 2015, a permis d'aider 34 journalistes en provenance de 16 pays.

«Je me suis enfuie, je n'avais plus d'autres choix. Le journalisme n'existe plus en Russie.» Ce sont les mots de la journaliste Ekaterina Barabash, lors d'une conférence de presse au siège de RSF à Paris ce mois-ci, peu après son exfiltration de Russie, où elle était assignée à résidence et risquait jusqu'à dix ans de prison. Elle a fait le choix de partir, car elle ne pouvait plus exercer son métier.

Il est essentiel, me semble-t-il que nous, professionnels des médias en Suisse, puissions connaître de près la réalité des journalistes en exil, qu'ils puissent être intégrés y compris au sein de nos médias lorsque cela s'avère possible, car la connaissance de leur pays est un outil précieux pour l'ensemble de nos contenus journalistiques. Dialoguer avec ces confrères et consœurs qui n'ont pas voulu se taire ni se soumettre à la propagande nous permet aussi de comprendre que la liberté d'informer n'est pas un acquis, qu'elle est une lutte au quotidien, y compris dans nos démocraties. Les attaques contre la liberté de la presse aux Etats-Unis depuis l'arrivée de l'administration Trump nous permettent peut-être de le comprendre avec d'autant plus d'urgence.

**Isabelle Cornaz, présidente RSF Suisse, mai 2025.**



# CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2024

## Le journalisme sous pression politique

Les pressions politiques sur le journalisme se sont accentuées dans le monde. Les pouvoirs publics ont de moins en moins joué un rôle protecteur pour la liberté de la presse. Parmi les cinq indicateurs qui composent le score de chaque pays, l'indicateur politique est en effet celui qui a le plus reculé dans le Classement publié en 2024, avec une chute globale de 7,6 points.

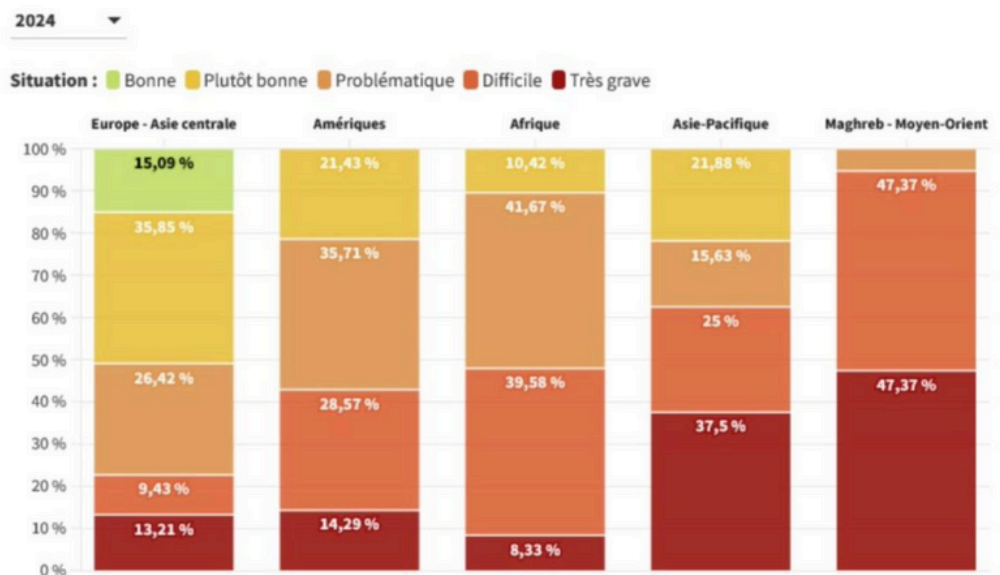




La région Maghreb – Moyen-Orient est celle où la situation est la plus grave. Vient ensuite la région Asie- pacifique où le journalisme étouffe sous le poids des régimes autoritaires. En Afrique, même si moins de 10 % de la zone est en situation « très grave », près de la moitié des pays est en situation « difficile ».

La baisse générale de l'indicateur politique affecte aussi le trio de tête du Classement. La Norvège, qui garde la première place, voit son score en la matière diminuer, et l'Irlande (8e), où des intimidations judiciaires de la part des formations politiques visent des médias, cède sa place de leader dans l'Union européenne au Danemark (2e), suivi de la Suède (3e).

### La liberté de la presse dans cinq régions du monde en 2024



Source : [Classement mondial de la liberté de la presse](#), [Lien pour partager ce graphique](#)  
©Reporters sans frontières







## En Suisse, un environnement législatif insuffisamment protecteur

La Suisse, elle, a progressé de trois rangs en 2024, passant de la 12<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place. Cette avancée ne marque cependant pas de progrès réels mais reflète uniquement le recul d'autres pays auparavant mieux classés. Le nombre de points obtenus par la Suisse, lui, n'augmente pas.

Notre pays continue à être pénalisée par son environnement législatif insuffisamment protecteur. Cet indicateur, pris isolément, classe notre pays au 27<sup>e</sup> rang seulement. Le problème de l'application aux journalistes des dispositions pénales de la loi fédérale sur les banques, contre laquelle notre organisation s'élève depuis plusieurs années avec vigueur, n'a toujours pas trouvé de réponse au Parlement. Les actions civiles intentées par des personnes mises en cause dans les médias pour protéger leur réputation continuent à être excessivement défavorables aux médias. Elles permettent en particulier de bloquer provisoirement, avant toute décision sur le fond, des contributions qui pourront être jugées ultérieurement parfaitement licites.

## NOS CAMPAGNES

---

### Gaza

Aucun conflit au monde depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle n'a débuté de manière aussi meurtrière pour les professionnels de l'information que la guerre à Gaza.



La situation des journalistes palestiniens dans l'enclave a continué à être dramatique en 2024. A la fin de l'année, on dénombrait plus de 145 journalistes tués par l'armée israélienne Israël depuis octobre 2023, dont au moins 35 visés ou tués dans l'exercice de leurs fonctions.



L'ensemble de l'organisation RSF s'est fortement mobilisée pour soutenir les journalistes bloqués dans l'enclave, multipliant les démarches pour tenter de leur venir en aide. Une action surprise a été organisée dans les grandes villes où RSF est présente, dont Genève. Une banderole a rappelé que, au rythme des bombardements israéliens, il ne resterait bientôt plus personne pour informer de la situation à Gaza. RSF a également dû contrer la propagande des autorités israéliennes cherchant à faire des journalistes gazaouis des complices actifs d'actions violentes. Le secrétaire général de RSF Suisse a eu l'occasion de souligner sur les ondes de la radio RTS que notre organisation se portait garante que tout journaliste qu'elle défend agit et travaille conformément aux valeurs fondamentales de la profession.



## **Daphne Caruana Galizia**

À l'occasion du septième anniversaire de l'assassinat de la journaliste Daphné Caruana Galizia, nous nous sommes rassemblés le 16 octobre 2024 dans neuf villes du monde – dont Zurich – pour exprimer notre solidarité avec sa famille, les journalistes maltais et la société civile. Alors que les poursuites pénales se poursuivent contre trois suspects et que des réformes sont encore nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations de l'enquête publique, une attention internationale soutenue reste vitale.



## **Julian Assange**

L'affaire qui a opposé le fondateur de Wikileaks Julian Assange, le Royaume-Uni où l'Australien était détenu dans une prison de haute sécurité et les Etats-Unis qui réclamaient son extradition a trouvé son épilogue en juin 2024. Julian Assange a accepté de plaider coupable et a pu trouver un accord avec la justice américaine aux termes duquel il a été libéré et a pu regagner son pays.





Toutes ces dernières années, l'ensemble de notre organisation s'est fortement engagée sur ce dossier en raison du dangereux précédent que les poursuites dirigées contre Assange constituent pour le journalisme. Du point de vue juridique en effet, rien n'aurait empêché la justice américaine d'agir contre des journalistes, n'importe où dans le monde, ayant eux aussi divulgué des informations secrètes. Le président de la section suisse Bertil Cottier a salué le fait que Julian Assange, très longuement détenu dans des conditions inhumaines, soit désormais libre, tout en soulignant qu'il s'agissait d'une demi-victoire seulement puisque l'intéressé avait néanmoins dû plaider coupable.

## **Russie**

Début octobre 2024, les services de sécurité russes (FSB) ont annoncé l'ouverture d'une enquête pénale contre plusieurs journalistes étrangers, dont le Suisse Kurt Pelda, reporter de guerre pour les journaux de CH Media. Il lui était reproché d'avoir pénétré illégalement en territoire russe alors qu'il couvrait les opérations en cours dans la région de Kursk. Pour ces faits, il risquait une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison. Pour notre organisation, il est évident qu'un journaliste, dès lors qu'il fait son travail, ne doit pas être sanctionné. RSF Suisse a donc protesté par l'envoi d'une lettre à l'ambassade de la Fédération de Russie en Suisse en soulignant que le journalisme n'était pas un crime et en demandant que l'enquête contre le journaliste suisse soit classée. L'ambassade a accusé réception et la lettre a été mise ensuite en ligne sur notre site.



# JURIDIQUE

---

## Mesures provisionnelles contre L'AGEFI

RSF Suisse a énergiquement condamné les décisions de la justice genevoise qui ont empêché le quotidien économique et financier romand L'AGEFI de publier, entre l'automne 2023 et l'été 2024, des informations exactes sur les très graves difficultés financières de la banque genevoise Flowbank, qui a fini par être mise en faillite par l'autorité de surveillance des marchés financiers.

## Le Tribunal fédéral tranche en faveur d'une journaliste de la RTS



Tribunal Fédéral

RSF Suisse a salué l'important jugement de principe rendu par le Tribunal fédéral en décembre 2024 blanchissant une journaliste de la RTS reconnue coupable par la justice genevoise de violation de la loi fédérale sur les armes. La journaliste avait réalisé un reportage montrant qu'il était facile de faire fabriquer





une arme à feu en en faisant produire les pièces par le procédé de l'impression « en 3D ». Pour cela, elle avait passé commande elle-même sur internet, et avait reçu les éléments et assemblé l'arme. Aux yeux des juges fédéraux, la condamnation de la journaliste violait l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme.

### **Plainte pénale du Département genevois de l'instruction publique contre une journaliste italienne**

RSF Suisse a vivement déploré le dépôt d'une plainte pénale par le Département genevois de l'instruction publique contre la journaliste italienne basée à Genève Sabrina Pisu et le photographe qui l'accompagnait. L'administration mettait en cause une enquête sur la prise en charge par le canton d'enfants atteints de troubles du comportement, réalisée pour l'hebdomadaire L'Espresso. Si l'affaire s'est heureusement conclue par un classement, elle n'en a pas moins obligé la journaliste à batailler durant deux ans. Notre organisation s'est alarmée s'alarme des atteintes à la liberté d'informer que les actions en justice du Département ont occasionnées.

### **Condamnation de l'ancien ministre de l'Intérieur gambien**

Aux côtés de la section allemande et de notre secrétariat international à Paris, RSF Suisse a soutenu deux journalistes gambiennes venues couvrir le procès en Suisse de l'ancien ministre de l'Intérieur gambien Ousman Sonko. L'homme a été jugé et condamné par le Tribunal pénal fédéral pour crimes contre





l'humanité sur la base des dispositions légales instituant une compétence universelle des juridictions suisses pour des crimes d'une gravité particulière. Ousman Sonko avait notamment fait torturer des journalistes. « Le fait que les journalistes gambiens ont pu suivre ce procès a permis de rapprocher l'information des personnes qui comptent vraiment dans tout cela – le peuple gambien, y compris les victimes. Avant ce procès, les Gambiens ordinaires n'entendaient pas beaucoup parler de Sonko », a notamment expliqué l'une des deux journalistes, Mariam Sankanu.

## EVENEMENTS

---

### Forum des médias romands

Au mois d'octobre, le secrétaire général de RSF Suisse a présenté une contribution lors du Forum des médias romands, aux côtés de la directrice de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel Annik Dubied, sur le thème des menaces pesant sur la liberté de la presse en Suisse.

### 3 mai à Zurich

RSF Suisse a présenté le Classement mondial de liberté de la presse à Zurich lors d'un événement organisé au Théâtre du Neumarkt au cours duquel des textes de journalistes emprisonnés ont été lus devant un public fourni.



## Club suisse de la presse

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, RSF Suisse a présenté, le 30 avril au Club suisse de la presse, un rapport sur les obstacles auquel le journalisme environnemental se heurtait en Suisse aussi, sous le double aspect des restrictions imposées dans l'accès aux documents administratifs et des mesures provisoires de droit civil permettant à un plaignant de bloquer provisoirement, et pour de longs mois, les publications de médias.

## Spendenlauf à Bâle

RSF Suisse a été choisie comme organisation partenaire pour un événement sportif et caritatif mis sur pied par une gymnasiennne bâloise dans le cadre de son travail de maturité. L'événement a rencontré un vif succès et a permis à notre organisation de récolter une somme de dons très appréciable.







# FEUILLE DE ROUTE 2025

---

La section suisse s'est dotée d'un plan d'action pour 2025, élaboré conjointement par RSF Suisse et le secrétariat international. Parmi les actions jugées prioritaires figurent notamment le cas de quatre journalistes détenues, Sevinj Vagifgizi (Azerbaïdjan), Sandra Muhoza (Burundi), Frenchie Mae Cumpio (Philippines), Pham Doan Trang (Vietnam). La section suisse intensifiera également sa participation aux campagnes internationales de l'organisation et approfondira son engagement contre les procédures-bâillons en Suisse.

## NOTRE FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITE

---

L'assemblée générale 2024 des membres de RSF Suisse a approuvé un nouveau Règlement d'utilisation du Fonds. Les critères d'éligibilité à une aide ont été élargis de manière à mieux répondre aux besoins réels des journalistes qui sollicitent notre soutien. La gouvernance du Fonds a également été revue.





Les demandes sont désormais examinées non plus par une commission ad hoc mais directement par le secrétariat général puis soumises à l'approbation d'un membre du comité de RSF Suisse. En cas de désaccord, la présidence est chargée de trancher.

Au cours de l'année 2024, le Fonds a soutenu 5 journalistes pour un montant total de 14'455.- :

- 4'000.- à une journaliste indépendante biélorusse pour du matériel informatique et audiovisuel destiné à ses activités journalistiques ;
- 5'001.- à un journaliste colombien, également pour du matériel informatique et audiovisuel destiné à ses activités journalistiques, mais aussi pour des cours de langues, des frais de transport et une aide à sa famille restée en Colombie ;
- 3'954.- à deux journalistes gambiennes pour les frais de transport et d'hébergement en Suisse liés à la couverture du procès de l'ancien ministre de l'Intérieur gambien, jugé et condamné par le Tribunal pénal fédéral pour crimes contre l'humanité, notamment au détriment de victimes journalistes ;
- 1'500.- à un journaliste russe pour des frais d'avocat faisant suite à sa procédure d'asile en Suisse.

Des attributions extérieures se montant à 4220.- ont été effectuées au cours de l'année 2024, portant le solde du Fonds au 31.12. à 19'386.-





# NOTRE ORGANISATION

---

## **Assemblée générale et comité**

L'assemblée générale ordinaire des membres de RSF Suisse, qui s'est tenue au Club suisse de la presse et en ligne le 12 juin 2024, a élu la journaliste Isabelle Cornaz comme nouvelle présidente à compter de septembre, en remplacement du professeur Bertil Cottier, qui a souhaité remettre son mandat pour des raisons d'âge.

Isabelle Cornaz est journaliste à l'actualité internationale à la RTS-radio au sein de l'émission « Tout un monde », après avoir été durant plusieurs années correspondante à Moscou. Son séjour dans la capitale russe lui a inspiré un livre, *La Nuit au pas* (La Baconnière, 2023). Sa riche expérience journalistique constitue un apport de premier plan pour notre organisation.

L'assemblée générale a également réélu les membres sortants du comité, dont la composition au 31 décembre 2024 était la suivante :

Isabelle Cornaz (présidente), Camille Andres, Mehdi Atmani, Zeynep Ersan, Federico Franchini, Andrea Kucera, Tasha Rumley, Gaëtan Vannay.

Le comité a tenu quatre séances en 2024, dont trois en ligne.





## Secrétariat général

Bettina Büsser, qui représentait RSF Suisse en Suisse alémanique et qui travaillait à un taux de 30%, a pris sa retraite au 31 juillet 2024. Pour la remplacer, RSF Suisse a engagé Valentin Rubin, jusqu'alors journaliste au Blick à Zurich. Au vu des réserves financières que RSF Suisse a pu constituer pour assurer son développement, Valentin Rubin a été engagé à 100% dès le 1er juin avec le titre de Policy & Advocacy Manager.

Cet engagement a permis à RSF Suisse non seulement d'augmenter sensiblement sa visibilité en Suisse alémanique mais aussi de s'impliquer plus activement dans la collaboration avec le secrétariat international de RSF à Paris. Chaque semaine désormais, trois à quatre informations sont publiées en français et en allemand sur le site internet de RSF Suisse, concernant principalement la situation de la liberté de la presse dans des pays où elle est menacée. Notre organisation est désormais également active en permanence sur les réseaux sociaux dans les deux langues.



**L'ASSOCIATION REPORTERS SANS FRONTIERES  
SECTION SUISSE  
GENEVE**

• • •

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
DU 19 MARS 2025

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT  
AU 31 DECEMBRE 2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

• • •



Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint à  
l'assemblée générale de l'Association  
**REPORTERS SANS FRONTIERES**  
**SECTION SUISSE**  
**GENEVE**

Genève, le 19 mars 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association REPORTERS SANS FRONTIERES – SECTION SUISSE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21 ou qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

  
Corinne Dumonthay  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

**BONNEFOUS AUDIT SA**

  
Serpil Makine  
Réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels



GENEVA GROUP INTERNATIONAL



**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE  
GENEVE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 ET 2023**

|                                          |        | <b>2024</b>           | <b>2023</b>           |
|------------------------------------------|--------|-----------------------|-----------------------|
|                                          |        | <b>CHF</b>            | <b>CHF</b>            |
| <b><u>ACTIF</u></b>                      |        |                       |                       |
| <b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>            |        |                       |                       |
| Caisse                                   |        | 68,10                 | 0,00                  |
| Postfinance                              |        | 114 129,83            | 30 336,65             |
| Banque BCGE                              |        | 459 812,69            | 442 866,05            |
| PayPal (Internet)                        |        | 5 244,66              | 11 672,58             |
| <b>Total liquidités</b>                  |        | <b>579 255,28</b>     | <b>484 875,28</b>     |
| Actifs transitoires                      |        | 2 423,50              | 2 414,75              |
| <b>Total actif circulant</b>             |        | <b>2 423,50</b>       | <b>2 414,75</b>       |
| <br><b>TOTAL ACTIF</b>                   |        | <br><b>581 678,78</b> | <br><b>487 290,03</b> |
|                                          |        |                       |                       |
| <b><u>PASSIF</u></b>                     |        |                       |                       |
|                                          | Annexe |                       |                       |
| <b><u>CAPITAUX ETRANGERS</u></b>         |        |                       |                       |
| Passifs transitoires                     | 2.a    | 1 164,05              | 5 547,00              |
| <b>Total capitaux étrangers</b>          |        | <b>1 164,05</b>       | <b>5 547,00</b>       |
| <br><b><u>FONDS AFFECTES</u></b>         |        |                       |                       |
| Fonds de soutien                         | 2.b    | 19 386,39             | 29 622,24             |
| Fonds Ukraine                            | 2.c    | -                     | 4 000,00              |
| Fonds réserve pour développements futurs | 2.d    | 383 061,65            | 272 899,20            |
| <b>Total des fonds affectés</b>          |        | <b>402 448,04</b>     | <b>306 521,44</b>     |
| <br><b><u>FONDS PROPRES</u></b>          |        |                       |                       |
| Capital de l'association                 |        | 175 221,59            | 171 654,74            |
| Résultat de l'exercice                   |        | 2 845,10              | 3 566,85              |
| <b>Total fonds propres</b>               |        | <b>178 066,69</b>     | <b>175 221,59</b>     |
| <br><b>TOTAL PASSIF</b>                  |        | <br><b>581 678,78</b> | <br><b>487 290,03</b> |



**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE**  
**GENEVE**

**COMPTE DE RESULTAT 2024 ET 2023**

|                                              | <b>1.1.2024 au<br/>31.12.2024<br/>CHF</b> | <b>1.1.2023 au<br/>31.12.2023<br/>CHF</b> |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Annexe                                       |                                           |                                           |
| Cotisations                                  | 39 650,00                                 | 40 493,00                                 |
| <b>Total cotisations</b>                     | <b>39 650,00</b>                          | <b>40 493,00</b>                          |
| <br>Dons reçus (sans affectation spécifique) | <br>134 215,33                            | <br>122 493,25                            |
| <b>Total dons libres</b>                     | <b>134 215,33</b>                         | <b>122 493,25</b>                         |
| <br>Partage succession 1                     | <br>87 194,45                             | <br>242 899,20                            |
| Partage succession 2                         | 80 000,00                                 | 0,00                                      |
| <b>Total succession</b>                      | <b>167 194,45</b>                         | <b>242 899,20</b>                         |
| <br>Ventes albums                            | <br>17 043,85                             | <br>15 958,91                             |
| Publication guide pratique droit des médias  | 639,32                                    | 225,65                                    |
| Subvention Ville de Genève                   | 160,00                                    | 0,00                                      |
| Autres revenus                               | 1 045,26                                  | 10 000,00                                 |
|                                              | <b>18 888,43</b>                          | <b>26 184,56</b>                          |
| <br><b>TOTAL DES PRODUITS</b>                | <br><b>359 948,21</b>                     | <br><b>432 070,01</b>                     |



**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE**  
**GENEVE**

**COMPTE DE RESULTAT 2024 ET 2023**

|                                               |        | <b>1.1.2024 au<br/>31.12.2024<br/>CHF</b> | <b>1.1.2023 au<br/>31.12.2023<br/>CHF</b> |
|-----------------------------------------------|--------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
|                                               | Annexe |                                           |                                           |
| Production Newsletter                         |        | 547,39                                    | 383,46                                    |
| Guide pratique droit des médias               |        | 0,00                                      | 3 638,00                                  |
| Charges de projets                            |        | 3 542,80                                  | 2 718,30                                  |
| Frais de distribution album RSF international |        | 2 299,90                                  | 3 026,70                                  |
| Aides aux journalistes étrangers              | 2.b    | 14 455,85                                 | 13 055,80                                 |
| <b>Total des charges directes</b>             |        | <b>20 845,94</b>                          | <b>22 822,26</b>                          |
|                                               |        |                                           |                                           |
| Salaires et charges sociales                  |        | 202 382,94                                | 139 015,52                                |
| Prestations de tiers et temporaires           |        | 0,00                                      | 0,00                                      |
| Autres frais de personnel                     |        | 2 890,09                                  | 942,00                                    |
| <b>Total des charges de personnel</b>         |        | <b>205 273,03</b>                         | <b>139 957,52</b>                         |
|                                               |        |                                           |                                           |
| Frais de locaux                               |        | 11 000,00                                 | 11 000,00                                 |
| Frais de bureau                               |        | 3 115,40                                  | 3 684,69                                  |
| Autres charges d'exploitation                 |        | 7 594,94                                  | 3 124,20                                  |
| Frais conseil international                   |        | 944,76                                    | 0,00                                      |
| Frais certification ZEWO                      |        | 540,50                                    | 538,50                                    |
| Promotion, communication et publicité         |        | 1 320,00                                  | 0,00                                      |
| Frais informatiques                           |        | 3 019,99                                  | 1 605,70                                  |
| Site Internet                                 |        | 2 104,89                                  | 749,77                                    |
| Honoraires audit et cotisations               |        | 3 701,57                                  | 3 591,85                                  |
| Frais de l'assemblée générale et du comité    |        | 95,90                                     | 1 078,50                                  |
| Indemnité présidence                          |        | 1 000,00                                  | 1 000,00                                  |
| Frais bancaires                               |        | 619,59                                    | 1 106,77                                  |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>       |        | <b>35 057,54</b>                          | <b>27 479,98</b>                          |
|                                               |        |                                           |                                           |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                      | 2.f    | <b>261 176,51</b>                         | <b>190 259,76</b>                         |
|                                               |        |                                           |                                           |
| <b>RESULTAT AVANT MOUVEMENT DES FONDS</b>     |        | <b>98 771,70</b>                          | <b>241 810,25</b>                         |
|                                               |        |                                           |                                           |
| Dotations aux fonds affectés                  |        | (171 414,45)                              | (262 899,20)                              |
| Utilisation de fonds affectés                 |        | 75 487,85                                 | 24 655,80                                 |
| <b>Total mouvements des fonds affectés</b>    | p.7    | <b>(95 926,60)</b>                        | <b>(238 243,40)</b>                       |
|                                               |        |                                           |                                           |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                 |        | <b>2 845,10</b>                           | <b>3 566,85</b>                           |

**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE  
GENEVE**

**VARIATION DU CAPITAL**

| <b><u>EXERCICE 2024</u></b> | <b>1.1.2024 au</b> | <b>Attributions</b> | <b>Utilisations</b> | <b>31.12.2024</b> |
|-----------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
|                             | <b>CHF</b>         | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>        |
| Capital de l'Association    | 175 221,59         |                     | 2 845,10            | 178 066,69        |
| Résultat de l'exercice      |                    | 2 845,10            | (2 845,10)          | 0,00              |
|                             | <b>175 221,59</b>  | <b>2 845,10</b>     | <b>0,00</b>         | <b>178 066,69</b> |

| <b><u>EXERCICE 2023</u></b> | <b>1.1.2023 au</b> | <b>Attributions</b> | <b>Utilisations</b> | <b>31.12.2023</b> |
|-----------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
|                             | <b>CHF</b>         | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>        |
| Capital de l'Association    | 171 654,74         |                     | 3 566,85            | 175 221,59        |
| Résultat de l'exercice      |                    | 3 566,85            | (3 566,85)          | 0,00              |
|                             | <b>171 654,74</b>  | <b>3 566,85</b>     | <b>0,00</b>         | <b>175 221,59</b> |



**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE  
GENEVE**

**VARIATION DES FONDS AFFECTES**

**EXERCICE 2024**

|                                    | <b>01.01.2024</b> | <b>Attributions</b> | <b>Utilisations</b> | <b>31.12.2024</b> |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
|                                    | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>        |
| Fonds de soutien                   | 29 622,24         | 4 220,00            | (14 455,85)         | 19 386,39         |
| Ukraine                            | 4 000,00          | 0,00                | (4 000,00)          | 0,00              |
| Réserve pour développements futurs | 272 899,20        | 167 194,45          | (57 032,00)         | 383 061,65        |
|                                    | <b>306 521,44</b> | <b>171 414,45</b>   | <b>(75 487,85)</b>  | <b>402 448,04</b> |

**EXERCICE 2023**

|                                    | <b>01.01.2023</b> | <b>Attributions</b> | <b>Utilisations</b> | <b>31.12.2023</b> |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
|                                    | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>        |
| Fonds de soutien                   | 22 678,04         | 20 000,00           | (13 055,80)         | 29 622,24         |
| Ukraine                            | 4 000,00          | 0,00                | 0,00                | 4 000,00          |
| Réserve pour développements futurs | 30 000,00         | 242 899,20          | 0,00                | 272 899,20        |
| Ouvrage CFJM/Alphil                | 11 600,00         | 0,00                | (11 600,00)         | 0,00              |
|                                    | <b>68 278,04</b>  | <b>262 899,20</b>   | <b>(24 655,80)</b>  | <b>306 521,44</b> |

**REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE  
GENEVE**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024**

**1. Principes comptables utilisés**

Les comptes annuels 2024 sont établis en conformité avec les prescriptions légales et respectent les principes suisses d'établissement régulier des comptes annuels. Ils suivent également les Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC 21, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

**Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :**

Les actifs et passifs de l'Association sont portés au bilan à la valeur qu'ils représentent à la date du bilan.  
Il n'y a aucune valeur en monnaie étrangère ni de placement à terme ou titres de placements.  
Les disponibilités et créances sont en Francs Suisses (CHF) à leur valeur nominales, sans abattement.  
Des actifs et passifs transitoires ont été comptabilisés afin de respecter le principe de délimitation.  
Les immobilisations corporelles sont de peu de valeur et les acquisitions sont ordinairement portées directement à charge de l'exercice en cours.

**2. Commentaires sur les comptes annuels**

**a) Passifs transitoires**

Les passifs transitoires sont composés d'un soutien à un Fonds restant à payer et d'une provision pour prime.

**b) Fonds de soutien**

Le fonds de soutien a été doté d'une attribution interne de CHF 4'220.- en 2024 . Les dépenses en faveur des journalistes réfugiés en Suisse se sont élevées à un montant total de CHF 14'455,85

**c) Fonds Ukraine**

Ce Fonds a été dissout en 2024.

**c) Fonds réserve pour développements futurs développement futurs**

Au 31.12.2024, RSF Suisse participait à deux successions non partagées. Une troisième a été entièrement partagée en 2024. Au cours de l'exercice sous revue, l'organisation a reçu la somme totale de CHF 167'194.45 en provenance de ces successions. Des

**d) Répartition des charges par fonction**

Un tableau est présenté en page 8.

**e) Prestations des bénévoles**

L'aide fournie par des bénévoles peut être évaluée à 45 heures, et a concerné des tâches administratives.

**3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps**

Le nombre d'emploi à plein temps ne dépasse pas 10.

**4. Autres informations**

En 2024, RSF Suisse participait à trois successions non partagées. L'une a été définitivement partagée au cours de l'exercice.



REPORTERS SANS FRONTIERES - SECTION SUISSE  
GENEVE

REPARTITION DES CHARGES PAR FONCTION

Ce tableau est établi selon les critères de la fondation ZEWO.

|                                      | 2024       | Coût des projets |            | Charges de collectes de fonds et publicité |      | Charges administratives |           |
|--------------------------------------|------------|------------------|------------|--------------------------------------------|------|-------------------------|-----------|
|                                      | CHF        | CHF              | CHF        | CHF                                        | CHF  | CHF                     | CHF       |
| Production Newsletter                | 547,39     |                  |            |                                            |      |                         |           |
| Guide pratique droit des médias      | 0,00       | 100%             | 100%       | 547,39                                     | 100% | 383,46                  |           |
| Charges d'obtention des financements | 3 542,80   |                  | 0,00       |                                            |      |                         |           |
| Frais de distribution album RSF int. | 2 299,90   |                  | 100%       | 3 542,80                                   | 100% | 2 718,30                |           |
| Aides aux journalistes étrangers     | 14 455,85  | 100%             | 100%       | 2 299,90                                   | 100% | 3 026,70                |           |
| Total des charges DIRECTES           | 20 845,94  |                  | 14 455,85  | 6 390,09                                   |      | 6 128,46                | 0,00      |
| Salaires et charges sociales GE      | 116 465,94 | 75%              | 87 349,46  | 11 646,59                                  | 15%  |                         |           |
| Salaires et charges sociales ZH      | 85 917,00  | 90%              | 77 325,30  | 8 591,70                                   | 10%  | 10 904,41               | 15%       |
| Autres frais de personnel            | 2 890,09   |                  |            |                                            | 100% | 2 997,14                |           |
| Total des charges de personnel       | 205 273,03 |                  | 164 674,76 | 20 238,29                                  |      | 13 901,55               | 17 298,62 |
| Frais de locaux                      | 11 000,00  | 75%              | 8 250,00   | 1 100,00                                   | 15%  |                         |           |
| Frais de bureau                      | 3 115,40   | 75%              | 2 336,55   | 311,54                                     | 15%  | 1 100,00                | 15%       |
| Frais conseil international          | 944,76     |                  |            |                                            | 100% | 368,47                  |           |
| Autres charges d'exploitation        | 7 594,94   |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Frais certification ZEWO             | 540,50     |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Frais informatique                   | 3 019,99   |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Site Internet                        | 2 104,89   | 50%              | 1 052,45   | 1 052,45                                   | 50%  | 374,89                  |           |
| Honoraires                           | 3 701,57   |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Conseil international                | 95,90      |                  |            |                                            |      |                         |           |
| Indemnité présidence                 | 1 000,00   |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Frais bancaires                      | 619,59     |                  |            |                                            | 100% |                         |           |
| Total des charges d'exploitation     | 35 057,54  |                  | 11 639,00  | 3 783,99                                   |      | 1 843,35                | 14 248,22 |
| TOTAL DES CHARGES                    | 261 176,51 |                  | 190 769,60 | 30 412,37                                  |      | 21 873,37               | 31 546,84 |